

LE CHICHESTER



CHARTRE DES PROPRIETAIRES

CHARTE

Tous propriétaires, occupants et visiteurs se doivent d'assurer le bon état et la qualité de vie du « Chichester ».

MODE DE VIE

Pour préserver la quiétude, le caractère particulier et amical de la copropriété, il est essentiel

- **D'avertir ses membres, lors d'un changement éventuel de propriétaire ou d'occupant**
- **D'interdire des locations de courtes durées répétitives (type Airbnb).**

NUISANCES

Le Chichester est une petite copropriété, elle a pour avantage de permettre aux propriétaires de bien se connaître et de créer des relations amicales, en respectant les règles suivantes

Pour le bien être de chacun, interdiction:-

- Des nuisances sonores, voix fortes, volume excessif de la radio de la tv, des moteurs de voitures, motos...
- Des réceptions en extérieur génératrices de brouhaha, de cris, de musique (bien normaux en ces périodes de vacances doivent se terminer à minuit, sauf si demande préalable est faite auprès de tous les propriétaires.)

CONSIGNES - Règles Générales

ACCES

Le prêt des télécommandes et codes d'accès doivent être limités au strict minimum, à savoir, aux entreprises extérieures ou livreurs.

L'assurance de la fermeture des deux portes d'entrée de l'immeuble .

ACCÈS PLAGE

Les deux portes accès à la plage (porte en bois et porte métallique) doivent être impérativement fermées à clef.

ANIMAUX de COMPAGNIE

A l'origine du Chichester, il fut décidé d'interdire les animaux dans la copropriété, cependant par dérogation les petits chiens sont acceptés tant qu'il n'y a pas de nuisances sonores et, bien entendu, de déjections canines ou dégradations des espaces verts.

BICYCLETTES

Les emplacements pour vélos se situent dans le couloir d'accès à la plage (deux à trois vélos maxi par appartement)

CAVES

Nécessité de surveiller la fosse de relevage à l'entrée des caves, ceci afin d'assurer le bon fonctionnement de la pompe de relevage.

CLEFS

Le tableau de clefs des parties communes est situé dans la gaine technique en RDC du hall A

- Clefs de secours d'ouverture du portail
- Clefs d'ouverture du bloc boîtes aux lettres
- Clef de la porte en bois accès plage

COUR

La Cour est un espace de circulation pour les piétons, voitures, vélos elle n'a pas pour objet d'être une aire de jeux pour les enfants, il y a risque pour eux, les plantations, les voitures, les personnes etc.

DOUCHE

La Douche dans la Cour est à la disposition de tous, il est nécessaire de s'assurer après usage que le robinet et le pistolet de douche soient correctement fermés et raccrochés

INTERDICTION DE FUMER

Interdiction de fumer dans toutes les Parties Communes.

GARAGES

Les portes de garages doivent restées fermées

JARDIN

Les espaces verts et les plantations doivent être respectés, le fonctionnement de l'arrosage automatique surveillé.

POUBELLES

Le local Poubelles doit être gardé propre.

Le tri des ordures est réglementé :

- Poubelle jaune pour les papiers, emballages, plastique.
- Poubelle bleue pour les ordures ménagères.
- Nota Il n'y a pas de réceptacle pour le verre.

Tout carton et autre emballage doit être plié/découpé avant d'être déposé dans la poubelle jaune

Le local poubelles n'a pas vocation à se substituer à la déchèterie

STATIONNEMENT

- Le stationnement des véhicules (autos, motos, vélos etc....) des propriétaires de parkings et garages est le seul autorisé. (Sauf autorisation d'un propriétaire pour utilisation de son emplacement)
- Le stationnement de courte durée pour chargement/déchargement etc. est autorisé, à condition qu'il ne gêne pas l'évolution des autres véhicules.
- Le stationnement devant les garages est strictement interdit.

Le présent document est établi et accepté par tous les propriétaires résidant au Chichester.

Pornichet le 3 aout 2021

Signatures

A. BARDOUIL

D. CREPIN

B. DENIS

N. DELETRE

L-P. GUERIN

T. HAYES

G. LIEBAULT

ANNEXES

NUMÉROS DE TÉLÉPHONES IMPORTANTS

Président

Daniel CREPIN +33 6 64160775

Le Bureau

Brigitte DENIS +33 6 63669676

Luc-Pierre GUERIN +33 6 16572514

Tim HAYES +33 6 89894945

PORNICHET

En savoir plus: <https://www.annuaire-administration.com/mairie/pornichet-44380.html#ixzz71MI7CnhS>

URGENCES	
Police	Tel: 17
Pompier	Tel: 18
SAMU	Tel : 15
Urgences à partir d'un portable	Tel : 112
SOS Médecins	Tel : 36 24
ADMINISTRATION	
Téléphone de la mairie de Pornichet	Tel : 02 40 11 55 55 (Numéro international : +33 2 40 11 55 55)
Email de la Mairie de Pornichet	Email : mairie@mairie-pornichet.fr
Allô Service Public	Tel : 39 39
VIE QUOTIDIENNE	
ERDF	Tel : 0 810 333 095
GRDF	Tel : 0 810 433 095
France Télécom	Tel : 10 14